

• BIENVENUE À GARDONNE

BD plaquiste - 24680 Gardonne

Isolation comble perdu laine soufflée ; Isolation thermique et phonique ; Faux plafonds ; Double et cloison ; pose bloc porte ; traitement des joints ; pose de parquet ; faïence.

mail: Bdplaquiste@gmail.com - tél : 06 14 25 46 00



• PISCINE MUNICIPALE

La piscine municipale est ouverte depuis le 1^{er} juillet 2024 et jusqu'au 31 août 2024 de 14 h à 19 h.

Prix d'entrée : 3 € adulte et 2 € enfant de moins de 15 ans. (Maillot de bain obligatoire).

Pour les cours de natation, vous pouvez contacter directement les maîtres nageurs à la piscine au 05 53 27 90 67.

Pour les cours de juillet, Michel Montrichard 07 87 06 19 88
pour les cours d'août, Jean Michel Lombard 06 77 80 63 42



• 3 JOURS DES CRÉATEURS

Quelle que soit votre passion, si vous êtes artistes dans l'âme et que vous souhaitez exposer aux «3 jours des créateurs» qui auront lieu les 4, 5 et 6 octobre, venez vous inscrire à la mairie ou par téléphone au 05.53.23.50.70



• ANIMATIONS DE LA COMMUNE

- SOIRÉE MOULES-FRITES - 2 août 2024 - 19 H 30



*Ce ne sont pas ceux qui savent
le mieux parler qui ont les
meilleures choses à dire.*

• ÉDITO DU MAIRE

Chères Gardonnaises, chers Gardonnais,

L'été est là, du moins sur le calendrier, et Gardonne va vivre, souhaitons le, au rythme des rayons du soleil et des vacances.

Le camping est ouvert et la piscine, après les travaux de réfection des plages, l'est aussi.

Les commerçants et artisans gardonnais sont fidèles à leur poste, les marchés du mercredi et du dimanche également. Tout est donc prêt pour la saison estivale 2024.

Le centre de loisirs prend le relais de l'école du 8 juillet au 31 août, avec ses nombreuses activités pour occuper nos enfants.

Les travaux d'assainissement, qui représentent un très gros chantier, ne sont pas terminés, et les travaux de canalisation d'eau potable au lieu-dit « Les Georges » vont débuter prochainement en perturbant également la circulation sur la RD 936.

En ce début d'été il y a eu les élections législatives et vous êtes nombreux à vous être déplacés jusqu'aux urnes.

Je vous souhaite un très beau mois de juillet, souhaitant vous rencontrer lors des diverses manifestations.

Bien à vous,

Votre Maire,

Pascal DELTEIL.

Le mercredi 11 juin à 19 h se déroulait la réunion du conseil municipal.

M. le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour.

- Tour de rôle pour les élections législatives du 30 juin et 7 juillet 2024
 - Choix de l'entreprise pour le désamiantage et la déconstruction du Mille Clubs
 - Remplacement foyers 56/57/58/59/60 avenue du Périgord – coût supplémentaire
- Le conseil municipal adopte l'ordre du jour ainsi modifié.

- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 15 mai 2024.

Le procès-verbal de la séance du 15 mai 2024 n'appelle pas d'observation de la part de l'assemblée. Il est donc adopté à l'unanimité des membres présents et signé.

- Prime du pouvoir d'achat exceptionnelle.

Le comité social et technique en date du 7 juin 2024 a donné un avis favorable pour la mise en place de la prime du pouvoir d'achat exceptionnelle.
Cette prime sera versée en une fois avant le 30 juin 2024

- Convention canoë 2024.

M. le Maire propose de renouveler la convention signée avec M. Frédéric LHOMME entreprise PROSPORTS 24 exploitant du point accueil canoë pour la saison canoë 2024.

La convention reprendra les points suivants :

Mise à disposition de 25 m² sur la parcelle A1681 pour l'installation d'un point canoë pour la saison 2024

Prix de location : 357,01 € pour la saison

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le renouvellement de cette convention pour la saison 2024.

- Défense extérieure contre l'incendie.

M. le Maire informe le conseil municipal que conformément au règlement départemental de défense contre l'incendie en date du 20 juin 2018, des vérifications des points d'eau Incendie PEI doivent être réalisées comme suit :

une reconnaissance opérationnelle obligatoire tous les 2 ans par le SDIS (gratuite)
un contrôle technique (pression/débit/accessibilité) obligatoire (payant) tous les 2 ans réalisé par conventionnement avec le SDIS ;

Il est obligatoire de prendre un arrêté qui définit l'inventaire des PEI conforme au règlement départemental de Défense Extérieure contre l'Incendie

Le conseil municipal accepte et charge M. le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires.

- Recrutement service Animation - Contrat d'accompagnement dans l'emploi-parcours emploi compétence.

Le conseil municipal approuve le recrutement d'un agent dans le cadre du dispositif parcours emploi compétence – service animation – et autorise M. le Maire de mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires et signer la convention avec le prescripteur et le contrat de travail dès que possible.

- Recrutement contrat CCD service technique.

M. le Maire rappelle au conseil municipal que le contrat Parcours emploi compétence de M. Quentin EYNAUD prend fin le 7 juillet 2024.

• UNE KERMESSÉ RÉUSSIE

L'AIPE et l'école primaire de Gardonne peuvent être félicitées de leur choix de dernière minute d'installer la kermesse sur le site Fernand Mourgues, le gymnase offrant toutes les garanties pour préserver les participants des aléas de la météo. Que la commune en soit chaleureusement remerciée !

Le spectacle des enfants s'est déroulé pour la plupart en référence aux Jeux Olympiques avec un haka et d'autres danses, des prouesses gymniques, des chants, les plus grands ont présenté un « French cancan » et pour terminer « Cultive ta lecture » a présenté un « Abécédaire dansé » dirigé par Sarah Soulet (Meliarts).

L'AIPE avait sollicité des associations sportives pour qu'elles offrent des activités de découverte aux enfants : football américain (Les Ducks de Gardonne), tir à l'arc (1^{ère} compagnie d'arc du Périgord), football (Pays de l'Eyraud), boxe (Boxing Club Bergeracois, rugby (Stade Foyen). Une structure gonflable, une pêche aux canards et un casse-bouteille étaient aussi présents.

Dans le hall, se tenait une exposition de travaux d'élèves relatifs au projet d'Éducation Artistique et Culturelle porté par Cultive ta lecture ! auquel ont participé plusieurs classes de l'école de Gardonne et d'autres communes. Les enfants ont pu montrer à leurs parents les abécédaires et imagiers de toutes sortes. Un affichage montrait les différentes planches de l'abécédaire de la devise olympique transposée réalisées à la pause méridienne à la bibliothèque.

Après le tirage au sort de la tombola au profit de la coopérative scolaire, les participants inscrits ont pu partager un repas pour terminer la soirée.



• COMITÉ DES FÊTES

- Fête de la Saint Jean, un bon cru malgré la pluie le samedi

Les 21, 22 et 23 juin Gardonne était en fête.

Le vendredi 21 juin une soirée fête de la musique a eu lieu .

Le samedi, le matin avait lieu l'exposition de modélisme ferroviaire à l'Accueil puis le soir le groupe et le repas ont eu lieu dans la salle du Foyer Club.

Le dimanche, une soirée moules-frites, l'animation par le Trèfle Gardonnais a été un moment fort.
La journée s'est terminée comme de tradition par le feu d'artifice.

Pendant les 3 jours de nombreuses attractions foraines étaient présentes.

Une belle fête 2024.



- Soirée moules frites

Le 2 août, le comité des fêtes organise sa soirée moules-frites sur le site du Parc Fernand Mourgues (piscine)

Au menu : Moules - frites, fromage et glace - 13 € par personne.

Soirée animée par Julien Chaumel.

Vente des tickets à la mairie, à la buvette de la piscine et sur place le soir même.

Sur le rapport de M. le Maire et après en avoir délibéré, décide la création à compter du 8 juillet 2024 d'un emploi permanent dans le cadre d'emploi d'adjoint technique à temps non complet pour une quotité de temps de travail de 20 heures hebdomadaire. Cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire de catégorie C au grade d'adjoint technique territorial.

En cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions pourront être exercées par un contractuel.

- Hydro curage et pompage des eaux pluviales.

Le devis estimatif présenté par la société AGUR pour des travaux d'hydro curage et de pompage des eaux pluviales est accepté pour un montant de 2 300 € HT soit 2 760 € TTC.

- Illuminations de Noël 2024-2025-2026.

M. le Maire présente au conseil municipal le devis pour les locations triennales 2024/2025 et 2026 de décorations de Noël avec pose et dépose présenté par l'entreprise ADNlight illuminations d'un montant de 4 437,00 € HT soit 5 324,40 € TTC. Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité et charge M. le Maire de signer le devis.

- Tour de rôle pour les élections législatives.

- 1^{er} tour dimanche 30 juin

De 8h à 10h : BAËZA Christophe, LE CLAINCHE Patrick, DURAND Christophe, ROSET Jean-Claude

De 10h à 12h : BOUSQUET Jean-Christophe, GAUTHIER Frédéric, CONNANGLE Sylvain

De 12h à 14h : FEYTOUT Béatrice, BEDUBOURG Hélène, DELTEIL Pascal

De 14h à 16h : JACQ Julie, BORDAS Séverine, LALIZOU Christine

De 16h à 18h : BERNARD Michel, JAVERZAT Marie-Claude, TOURENNE Christine

- 2^{ème} tour dimanche 7 juillet 2024

De 8h à 10h : ROSET Jean-Claude, BAËZA Christophe, GAUTHIER Frédéric

De 10h à 12h : GAUTHIER Frédéric, BOUSQUET Jean-Christophe, CONNANGLE Sylvain

De 12h à 14h : FEYTOUT Béatrice, BEDUBOURG Hélène, DELTEIL Pascal

De 14h à 16h : LALIZOU Christine, JACQ Julie, ROTH Coraline

De 16h à 18h : JAVERZAT Marie-Claude, LE CLAINCHE Patrick, BERNARD Michel TOURENNE Christine

- Choix de l'entreprise pour le désamiantage et déconstruction du Mille Clubs.

Suite à la réunion de la commission d'appel d'offres du 11 juin 2024 à 18h 30, l'entreprise NOVAMIANTE a été retenue pour la partie désamiantage pour la somme de 9 713,74 € et l'entreprise L'HOMME ET FILS pour la partie déconstruction du Mille clubs pour la somme de 9 994,80 €

- Remplacement foyers 56/57/58/59/60 avenue du Périgord – coût supplémentaire. Le devis initialement prévu sans les prises de Noël s'élevait à 23 548,13 € TTC, il a été revu à la hausse soit 25 066,08 € TTC.

- Compte rendu du conseil communautaire de la CAB au 13 mai 2024.
Le conseil municipal prend connaissance du compte rendu du conseil communautaire de la CAB.

Prochain conseil municipal : le mercredi 4 septembre à 19 h



• RÉSULTATS ÉLECTIONS EUROPÉENNES DU 9 JUIN

Inscrits : 1127
Votants : 649
Exprimés : 621

- M. Jordan Bardella	275 voix
- Mme Valérie Hayer	74 voix
- M. Raphaël Glucksmann	59 voix
- M. François Bellamy	39 voix
- Mme Manon Aubry	12 voix
- Mme Marion Maréchal	30 voix
- M. Jean Lassalle	29 voix
- M. Léon Deffontaines	29 voix
- Mme Marie Toussaint	20 voix
- Mme Hélène Thouy	11 voix
- M. Yann Wehring	3 voix
- M. François Asselineau	3 voix
- Mme Marine Cholley	2 voix
- Mme Nathalie Arthaud	2 voix
- M. Florian Philippot	2 voix
- M. Guillaume Lacroix	1 voix



• RÉSULTATS ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 30 JUIN (premier tour)

Inscrits : 1104
Votants : 767
Exprimés : 743

- M. Michel Delpon	136 voix
- Mme Josie Bayle	58 voix
- Mme Lise Kelfaoui	12 voix
- M. Christophe Cathus	176 voix
- M. Serge Muller	361 voix

• TRAVAUX À LA PISCINE

Les plages en bois ont été enlevées et remplacées par du carrelage, afin d'avoir plus de confort autour des bassins.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise EGB pour la somme de 12 000€.



• BOUM DES CM2

Mardi 25 juin 2024 les élèves de CM2 se sont retrouvés avec leurs parents pour célébrer la fin des années de primaire.

Au programme, fête, pizza, hot-dog .

Puis une petite cérémonie de remise de diplômes a eu lieu dans une ambiance très sympathique.

Merci aux parents, aux enfants et à la maîtresse des CM2 pour cette belle soirée.

Bel été et bonne rentrée en 6ème.

